



GRAND ANGLE 4-5 Engagement pour la collectivité

Éditorial



Alors que l'année 2023 touche à sa fin, la Municipalité souhaite mettre en lumière celles et ceux qui contribuent à la vitalité de notre ville par leur engagement. Au travers du temps, de l'énergie ou des connaissances que ces personnes mettent à disposition de la collectivité, elles participent à la rendre plus belle, vivante et attractive. Leur volonté de prendre part activement à la vie locale est une richesse pour la Ville de Morges. La Municipalité tient à leur adresser ses vifs remerciements

pour les compétences, la bienveillance et le dynamisme qu'elles apportent... et à vous inviter à les imiter!

Alors que notre ville accueille chaque année plus de 1 500 nouvelles personnes qui choisissent de venir y vivre, cet édito est aussi l'occasion de présenter les opportunités qui s'offrent à vous, si vous souhaitez consacrer une partie de votre temps aux activités locales. Les liens créés lorsque l'on partage un intérêt commun sont forts. Ils consolident notre sentiment d'appartenance au lieu que l'on fréquente ou que l'on habite.

Que ce soit par de petits gestes au quotidien ou par des actions plus ambitieuses, chaque individu a un rôle à jouer pour apporter sa pierre à l'édifice. En effet, la qualité de vie dont nous bénéficions aujourd'hui est le fruit des efforts du passé. L'engagement citoyen produit de nombreux bienfaits. Il est source de contacts, de projets, de motivation, de satisfactions et de cohésion; c'est un élément essentiel pour le fonctionnement de notre société.

J'espère que la lecture de cette édition de *Reflets* vous donnera envie de poursuivre



3 Bibliothèque Les jeunes lisent aussi



6 Rencontre Loredana Vial



8 Noël Idées de cadeaux durables

ou de commencer à explorer les horizons qui s'offrent à vous. Il nous appartient de façonner l'avenir de notre ville et de nous engager pour défendre les valeurs que nous souhaitons vivre, aujourd'hui comme demain.

Merci pour votre participation.

Mélanie Wyss,
syndique



S'arrêter en zone de dépose-minute

Un dépose-minute, appelé aussi zone de *pose et reprise*, permet aux automobilistes de déposer ou récupérer aisément des passagers. À Morges, on trouve deux zones de dépose-minute à la rue de la Gare, sous le pont ferroviaire et sous le pont autoroutier. Il y en a aussi une à l'avenue de Vertou devant Beausobre et une autre au chemin des Philosophes, à proximité du Collège

de la Gracieuse. Ces zones assurent une rotation rapide des véhicules et une bonne accessibilité aux différents sites si l'on respecte quelques règles.

Il peut être utile de rappeler qu'un dépose-minute est destiné uniquement aux automobilistes qui souhaitent déposer ou prendre des passagers. Les automobilistes peuvent

descendre de leur véhicule et aider à décharger ou charger les bagages avant de redémarrer. Les passagers sont ainsi déposés au plus proche, sans qu'il soit nécessaire de mettre à disposition des places de parc, même de courte durée.

François Wermeille,
stagiaire mobilité

MOBILITÉ

RABAIS

« Prochain arrêt: Théâtre de Beausobre »

Depuis cet automne, chaque personne achetant un billet pour un spectacle de la saison régulière du Théâtre de Beausobre se voit offrir un rabais de 5 francs pour l'achat d'un titre de transport. De quoi allier culture et durabilité.

Afin d'encourager l'utilisation des transports en commun et de diminuer la pression sur le stationnement dans le quartier de Beausobre et les parkings alentours, la Ville de Morges offre aux spectateurs du Théâtre un rabais de 5 francs pour l'achat d'un titre de transport entre n'importe quelle halte du réseau suisse et l'un des arrêts de bus MBC situés sur le territoire communal.

Comment procéder ?

Afin de bénéficier de ce rabais, il faut se rendre sur le site mbc.ch, sélectionner un trajet à la date du spectacle avec comme départ ou destination un arrêt de bus situé à Morges (par exemple *Morges, de Beausobre*). Il faut ensuite renseigner la possession d'un abonnement demi-tarif, puis ajouter les nom et prénom complets. Au moment du paiement, inscrire le code promotionnel **BEAUSOBRE** dans la case correspondante. Une seule réduction par personne et par billet est possible. L'offre n'est valable que pour les détenteurs d'un billet de spectacle. Le rabais n'est pas cumulable avec les billets dégriffés.

Seuls les titres de transport au départ 3h avant le début du spectacle permettent



d'obtenir le rabais. Pour le retour, le rabais est valable pour tous les trajets jusqu'à 1h du matin. Le laps de temps est suffisant pour venir prendre l'apéro au bar du Théâtre avant le spectacle ou pour en faire la revue après.

Si le titre de transport vaut moins de 5 francs, il devient gratuit. Techniquement, il faudra toutefois procéder à un paiement de 0 franc avec sa carte bancaire.

Desserte en amélioration

Les lignes de bus qui desservent le site de Beausobre circulent jusque tard dans la soirée et permettent de rejoindre directement la gare de Morges, Tolochenaz, Busigny, Échichens ou encore Échandens, et d'autres destinations avec un seul changement. Il est aussi possible de rejoindre Cossonay-Ville via Aclens en soirée avec un dernier bus qui passe actuellement à 22h08, et même 23h08 avec le nouvel horaire 2024 dès la mi-décembre.

Hippolyte Bataillard,
chargé de projets en mobilité

Commander son
billet de transport:
mbc.ch



MACARON

Handicap et stationnement

La Ville réserve plusieurs dizaines de places aux gens vivant avec un handicap. La condition? Détenir une carte de stationnement pour personne à mobilité réduite. Les accompagnantes et accompagnants y ont aussi droit.

Tout le monde a déjà vu ces places de parc jaunes marquées du signe bien reconnaissable de la personne en chaise roulante. Pour y garer son véhicule, il est nécessaire de détenir une carte de stationnement spécifique.

Avec une telle carte, en plus de pouvoir se parquer sur ces places jaunes, une personne à mobilité réduite (PMR) ou son accompagnant peut stationner sur les places « bleues » et « blanches », gratuites ou payantes, pour une durée illimitée, ainsi que sur les places interdites au stationnement (par ex. « livraison »), jusqu'à trois heures.



Marche à suivre

Pour obtenir une carte de stationnement réservée aux PMR, un formulaire de demande doit être adressé au Service des

automobiles et de la navigation du canton de Vaud (SAN). Les personnes éligibles sont celles qui ne peuvent se déplacer que sur quelques centaines de mètres, accompagnées

ou avec des moyens auxiliaires, pour une période de six mois au minimum. Le SAN précise que des problèmes de santé liés au système respiratoire ou cardio-vasculaire peuvent également causer une mobilité réduite.

La durée de l'autorisation est déterminée par le médecin de famille et elle peut être de six mois, d'un an, ou encore illimitée en cas de handicap définitif. Les personnes transportant des PMR, y compris les proches aidants ou le personnel d'EMS, peuvent aussi demander une telle carte. La demande se fait via un formulaire sur le site de l'État de Vaud, accessible par notre page web.

François Wermeille,
stagiaire mobilité

Commander
un macaron:
morges.ch/macaron
mobilitereuite





Nouvelle plateforme de réservation de salles en ligne

Pour répondre à la demande croissante des Morgiennes et Morgiens, un nouvel outil permettant de consulter les disponibilités du Cabanon de la Fraternité (voir photo) ainsi que des Caves de Couvaloup a été mis en place afin de rendre possibles les réservations en ligne. Cette plateforme, développée sur la base d'un outil déjà utilisé par la Direction Bâtiments, sports et domaines pour gérer les

locations de ces deux lieux, est active depuis la mi-mai et accessible par le guichet virtuel communal.

La plateforme, permettant à tout un chacun de naviguer dans le calendrier, permettra un gain de temps considérable, autant pour le personnel de la Ville de Morges que pour les locataires. Ces derniers peuvent désormais

bénéficier d'une vision globale des disponibilités des salles afin de planifier au mieux leurs événements (anniversaire, mariage, fête privée). Pour accéder à la plateforme, rendez-vous sur morges.ch/fraternite ou morges.ch/cavesdecouvaloup.

Claire Martinet,
secrétaire de direction

CULTURE

PORTRAIT

Laurence Verrey, au nom de la poésie



La Ville de Morges a récompensé la poète morgienne Laurence Verrey en lui attribuant une Distinction culturelle. Pour cette amoureuse des mots, la poésie a la capacité de relier les humains.

«Je vais choisir le thé blanc *Secret des Incas*, ça me rappelle un poème de Pablo Neruda, *Alturas de Macchu Picchu*.» S'il fallait le démontrer, Laurence Verrey écrit, lit, dort et *boit* de la poésie. Même dans son

sommeil, l'auteure peut être happée par un élan de création. «La poésie me réveille la nuit, quelque chose s'impose, c'est comme une éruption», raconte-t-elle. *Le Secret des Incas* que nous dégustons révèle un étonnant goût de chocolat.

Passeuse

Laurence Verrey a été récompensée par la Distinction culturelle 2023 de la Ville de Morges, notamment pour sa «carrière» remarquable (un mot qui ne lui correspond

guère). Ce qui réjouit avant tout la jeune septuagénaire, c'est son rôle de passeuse. Ancienne enseignante de français à des migrants, elle a créé à Morges l'association Poésie en mouvement (POEM), ainsi que les rencontres d'écriture Les Salves poétiques.

Diapason de fraternité

Tombée dans la poésie à l'adolescence, via les œuvres de Baudelaire, Laurence Verrey se voue à cet art qui permet «d'expérimenter le langage par la voie surréaliste».

Cette amoureuse de voyages, toujours poussée par la curiosité et les rencontres, voit dans la poésie un lien d'humanité. «La poésie est un diapason commun de fraternité entre les êtres humains», affirme-t-elle.

Au bout d'une petite heure, la théière est vide. La poète tient à transmettre à *Reflets* ces quelques lignes tirées du recueil *L'ombre est une ardoise* (Éditions de l'Aire, 2021) :

*Flèches de feu sur la langue
si parler n'est pas vain
sa lave libère le volcan
incendie la résignation*

Le message est passé.

Patrick Le Fort,
chargé de communication

Deux compagnies de théâtre primées

La Municipalité a aussi remis cette année deux Prix d'encouragement artistique. Ceux-ci vont à des compagnies de théâtre morgiennes : Saudade et La Renaissance. La Municipalité souhaite que ce prix les encourage à poursuivre leurs projets et à conquérir leur public, avec le soutien de la Ville.

BIBLIOTHÈQUE

Les jeunes ne lisent-ils vraiment plus ?



Aujourd'hui, les enfants ne lisent plus, ils n'ont plus que leur écran devant les yeux. Vraiment ? La réalité pourrait être un peu plus complexe, comme on peut le constater chaque mercredi après-midi ou

samedi matin à la Bibliothèque municipale.

D'un point de vue statistique, le nombre de jeunes lecteurs inscrits à la Bibliothèque est relativement stable. On compte en

moyenne 1 500 usagers, avec un abonnement jeunesse (de la naissance à la fin de l'école obligatoire), qui empruntent des documents. Ainsi, près de la moitié des usagers actifs de la Bibliothèque ont moins de 16 ans.

Passé cet âge fatidique, le nombre d'inscrits chute drastiquement. Beaucoup d'autres bibliothèques observent cette même tendance depuis plusieurs années. Plutôt qu'un désintérêt vis-à-vis de la lecture, il semblerait que l'explication soit plutôt à chercher du côté de la diminution du temps de loisirs à disposition.

Des albums, des BD et des romans

Compte tenu du public qui fréquente la section jeunesse, il n'est donc guère étonnant que les types de livres empruntés soient avant tout les albums illustrés (plus de 24 000 prêts en 2022), les bandes dessinées (plus de 20 000 prêts en 2022) et les romans (plus de 8 000 prêts en 2022). Ces trois catégories représentent à elles seules

près des trois quarts de l'ensemble des documents prêtés en section jeunesse.

Un retour à l'âge adulte

Le fait de ne plus fréquenter la bibliothèque ne signifie pourtant pas que les jeunes arrêtent de lire. Une étude approfondie du Centre national du livre démontrait en 2022 que 58 % des jeunes adultes continuaient à lire des romans pour le plaisir. En ce qui concerne Morges, on observe un retour vers l'âge de 30 ans. Bien souvent, il s'agit d'anciens jeunes lecteurs qui ont gardé le goût des livres acquis durant leur enfance et pour qui la bibliothèque constitue une manière d'épancher leur soif de lecture à moindre coût.

Sébastien Lè,
responsable de la Bibliothèque municipale

Newsletter
de la bibliothèque :
morges.ch/biblio



GRAND ANGLE

ENGAGEMENT

TÉMOIGNAGES

« Primordial que la population s'exprime »



Âgée de 17 ans, Laure Délétroz a souhaité s'engager dans la démarche participative sur l'aménagement des placettes de la rue du Sablon. Elle raconte son expérience à Reflets.

Pourquoi vous êtes-vous engagée dans cette démarche participative ?

Je fais partie de la commission des jeunes du canton de Vaud. Il est important pour moi de faire entendre la voix de la jeunesse en politique et aussi dans ce type de démarche. Mélanger les idées citoyennes et celles des politiques amène toujours à un résultat fructueux. Cette démarche concernait

l'aménagement d'un espace public, il me tenait à cœur en tant que jeune femme d'y participer pour apporter ma vision. Je voulais aider à concevoir ces placettes pour que la rue du Sablon ne soit plus un lieu de passage, mais un espace où ma génération, où toutes les générations puissent vivre et interagir.

Le processus vous a-t-il permis de vous exprimer et d'être entendue ?

La démarche a permis aux membres du mini public de s'exprimer et d'échanger. J'ai beaucoup apprécié que toutes les participantes et participants aient été à l'écoute, même les enfants. Je regrette seulement

d'avoir été la seule représentante de ma tranche d'âge. J'aurais souhaité que d'autres jeunes s'impliquent.

Souhaiteriez-vous vous engager à nouveau dans ce type de démarche ?

Je compte poursuivre mon engagement de citoyenne de manière générale. Il est primordial que la population s'exprime et ce type de démarche est une opportunité.

La jeunesse a des idéologies, un point de vue, mais elle n'a pas toujours les clés pour s'exprimer. Il faut profiter de ce type de démarche où on est accompagné pour se faire entendre et prendre part à la destinée de notre société contemporaine et de celle qui va suivre.

Oriane Viot,
technicienne paysagiste



Albin, bénévole morgien

« Je m'appelle Albin Simoni. Je suis ingénieur en biotechnologie dans un groupe pharmaceutique en tant qu'expert technique en production de médicaments, et je suis installé à Morges depuis 2 ans.

Dans mon temps libre, j'aime explorer la région à vélo, chercher des champignons ou simplement faire du paddle sur le lac.

Mais également donner de mon temps pour la collectivité morgienne !

Dans mon enfance, j'ai suivi mes parents dans leurs activités. On peut dire que j'ai toujours baigné dans le domaine associatif et bénévole. À 18 ans, j'ai ainsi créé ma propre association dans mon village natal, en Alsace, pour organiser des festivals de musique.

Quand je me suis installé dans la région morgienne, je me suis dit: quoi de mieux que de participer aux événements locaux en tant que bénévole pour m'intégrer et élargir mon réseau? J'ai donc participé au marché de Noël de Morges en 2022 et à Divinum cette année. Pour l'avenir, on verra en fonction de mon emploi du temps mais je sais déjà que je participerai comme bénévole à d'autres manifestations. »

Propos recueillis par **Sacha Beyeler,**
stagiaire à l'Office de la culture

EMPLOYEURS

Engagement personnel et travail font-ils la paire ?



L'investissement extraprofessionnel (ici un bénévole du Repair Café) peut être bien perçu par l'employeur.

L'employeur peut voir l'engagement extraprofessionnel de ses collaboratrices et collaborateurs comme un atout à valoriser. Dans bien des cas, il n'y a que des gagnants.

On a parfois tendance à se focaliser sur les compétences purement professionnelles, acquises en formation ou durant sa carrière. Pourtant, un être humain apprend durant toute sa vie des choses qui lui sont utiles dans son quotidien, dans un cadre professionnel ou non. Un engagement pour la collectivité, quel qu'il soit, est formateur.

Sens des responsabilités, management d'une équipe, gestion d'un budget: identifier et nommer ces compétences est précieux. Cela participe à mettre en avant toute l'énergie consacrée à une cause, une association, souvent à titre bénévole. C'est une situation gagnant-gagnant: l'employeur bénéficie des apports d'un personnel engagé et responsable, tandis que

les compétences professionnelles peuvent se révéler bien utiles dans d'autres cadres. Sans compter qu'un engagement au service de la collectivité contribue à un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Et pour postuler ?

Dans un CV, la mention d'un engagement pour la collectivité sert à démarquer la candidate ou le candidat des autres dossiers de postulation. C'est un bon moyen de valoriser à la fois des traits de personnalité et des compétences acquises. Un tel engagement donne une tonalité particulière au dossier de postulation.

Pour un employeur, s'attacher à connaître une personne dans sa globalité a du sens. C'est lui porter de l'intérêt, et cela permet de s'assurer qu'il y aura une adéquation de valeurs et une volonté partagée de développer un partenariat.

Laure Hauswirth,
chef du Service des ressources humaines

GRAND ANGLE

CHARITÉ

Au service des plus démunis

L'association œcuménique Saint-Vincent-de-Paul vient en aide à des personnes de notre région qui sont en situation de précarité. Damien David, son président depuis 2022, présente pour *Reflets* son parcours et les missions accomplies.

Quelles sont les origines de l'association ?
Elle est issue des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, mouvement d'inspiration religieuse qui date du début du XIX^e siècle. Elles effectuaient des visites auprès des populations les plus défavorisées et isolées. Ce mouvement s'est peu à peu développé au fil des années dans plusieurs pays francophones. En Suisse, il y a une trentaine d'antennes dont celle de Morges que je préside.

Concrètement quelle aide apportez-vous ?

Grâce aux divers dons de privés, mécènes ou encore de la Ville de Morges, nous pouvons apporter un soutien moral, financier ou administratif auprès des personnes qui



ont des difficultés. L'aide s'applique selon le principe de subsidiarité, à savoir qu'elle ne doit pas se substituer aux soutiens prévus par le dispositif social. Nous ne sommes là qu'en dernier recours si aucune autre aide n'est possible. Il s'agit de prêts sans intérêts ou de dons, de bons d'achat de nourriture

ou encore d'assistance en matière de endettement.

Depuis combien de temps êtes-vous engagé au sein de l'association ?

Cela fait depuis environ cinq ans que je suis membre de Saint-Vincent-de-Paul. J'ai

toujours été actif dans les milieux associatifs. En plus de l'engagement moral, il y a un engagement très concret auprès des populations défavorisées et c'est véritablement cela qui m'a plu.

Pourquoi s'engager pour cette cause ?

C'est une expérience de vie très enrichissante. L'aide qu'on apporte est très concrète. Les bénévoles qui s'engagent donnent le temps qu'ils ont à disposition. Chacun s'investit selon ses capacités et ses propres aptitudes. La diversité des profils fait justement la richesse de notre association.

Abdel Abu El Hassan,
chef de l'Office de la cohésion sociale

Plus d'infos :
saintvincentmorges.ch



JEUNESSE

« Un bon équilibre entre s'amuser et apprendre »



Les jeunes ont aussi une place à prendre dans le débat public. Raquel Martins, présidente du Parlement des jeunes de Morges (PDJM), raconte à *Reflets* son engagement, ses apprentissages et l'importance, en tant que jeune, de s'engager au sein de la communauté.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un parlement des jeunes ?

Le parlement des jeunes est un groupe qui réunit les jeunes de 15 à 25 ans qui souhaitent proposer et organiser des projets au sein d'une commune. Il en existe partout, en Suisse et à l'étranger.

Pourquoi vous êtes-vous engagée ?

J'avais reçu une invitation pour une séance et j'étais curieuse. J'y ai trouvé une atmosphère légère, une équipe bienveillante et des projets intéressants. Le fait d'être entre jeunes crée une bonne ambiance et une dynamique de groupe entraînant. On s'écoute, et surtout on a un bon équilibre entre s'amuser et apprendre à mener des projets.

Quel genre de projet a mené le PDJM ?

Nous avons pu offrir un local pour les groupes de musique amateurs, des cours de boxe pour les jeunes ou organiser des événements ponctuels. À ce jour, nous réfléchissons à ce qui manque selon les jeunes et comment nous pouvons l'apporter.

Quels apprentissages personnels reprenez-vous ?

En s'impliquant dans le PDJM, on apprend à travailler en groupe, collaborer, s'autogérer sur le plan administratif. J'ai également appris l'art de la communication ; en groupe, face à un public, pour diffuser nos informations.

À quoi ça sert à Morges d'avoir un parlement des jeunes ?

Le PDJM permet d'avoir une représentation des jeunes, d'être à l'écoute de leurs besoins et d'apporter un regard neuf. Grâce au PDJM, les jeunes ont l'opportunité de se faire entendre et d'apporter des atouts culturels, sportifs ou parfois mêmes politiques.

C'est important en tant que jeune de s'engager ?

En plus des apprentissages personnels, s'engager dans un parlement des jeunes permet de mieux comprendre le fonctionnement de la ville. C'est aussi l'occasion de développer un réseau professionnel et surtout un sens nouveau des responsabilités. Tout ceci se fait progressivement, entre jeunes et sans stress et nous sommes soutenus et accompagnés.

Anais Krause,
travailleuse sociale à Espace Couvaloup

Le compte
Instagram du PDJM :
[@pdjmmorges](https://www.instagram.com/pdjmmorges)



VSpO'M, un outil pour les bénévoles dans le sport

Depuis mars 2023, la Ville de Morges peut compter sur son réseau de bénévoles, fort d'une soixantaine de membres. Nommé *VSpO'M*, ce réseau joue un rôle central dans le processus de recrutement et la communication des besoins aux potentiels volontaires.

En 2023, une trentaine de personnes se sont mobilisées pour soutenir l'organisation d'un ou plusieurs événements sportifs organisés par la Ville. Certaines et certains d'entre eux ont également répondu présents pour des manifestations organisées par des comités indépendants ou des clubs sportifs, comme la Night Run Morges.

Afin de remercier ces personnes indispensables, une soirée spéciale a été organisée le 28 septembre 2023 au CUBE. La Ville de Morges leur est reconnaissante et espère élargir ce réseau à l'avenir.

Laurent Roulin,
stagiaire à l'Office des sports

Plus d'infos :
morges.ch/sports





RÉSEAUX

L'entretien des canalisations, une nécessité pour les propriétaires

Les canalisations des eaux claires et usées requièrent un entretien, ou au minimum un contrôle régulier tous les 5 à 7 ans par les propriétaires. L'étanchéité et l'intégrité des canalisations s'avèrent essentielles pour garantir leur efficacité et éviter toute obstruction ou inondation, mais également pour préserver les nappes phréatiques, éviter la contamination du sol et empêcher l'intrusion des racines.

Il est important de noter que la Commune assure la maintenance périodique de son réseau d'assainissement, mais que chaque propriétaire doit veiller au contrôle de ses collecteurs jusqu'au raccordement public.

Le contrôle des canalisations consiste en principe en un curage à haute pression, suivi d'une inspection visuelle par caméra. Cette dernière

permet de détecter tout défaut, accumulation, obstruction, fissure, infiltration racinaire ou autres problèmes éventuels.

Éric Favre,
responsable des services techniques

INTERVIEW

Elle dessine des circuits souterrains

Le sous-sol cache à notre vue un dédale de réseaux aussi discrets que fondamentaux: des tuyaux, conduites et autres câbles font transiter de l'eau, de l'énergie ou des données. Rencontre avec celle qui cartographie le labyrinthe: Loredana Vial, géomaticienne à la Ville de Morges.

En quoi consiste votre travail ?

Mon rôle consiste à relever les infrastructures et les canalisations en milieu urbain pour les cartographier, dans le but de tenir à jour notre système d'information du territoire. J'ai une formation de planificatrice électricienne, avec une spécialisation en distribution d'énergie.

Comment se déroule un relevé sur le terrain ?

Avant la fermeture de chaque fouille lors d'un chantier entrepris sur territoire communal, je m'entretiens avec le contremaître pour comprendre le travail accompli. Je réalise un croquis sommaire de la situation, enregistre les spécifications techniques des canalisations, puis je débute le relevé. Le choix entre l'utilisation d'une antenne GPS ou d'un théodolite dépend de la situation. Le théodolite est plus précis mais nécessite une préparation plus approfondie. Enfin, je prends des photographies.

Une fois de retour au bureau, je transfère les données et élabore la cartographie des réseaux en fonction des points relevés, en incluant les caractéristiques propres à chaque réseau, telles que la matière, le diamètre ou encore l'altitude d'entrée et de sortie des canalisations pour les réseaux d'assainissement.

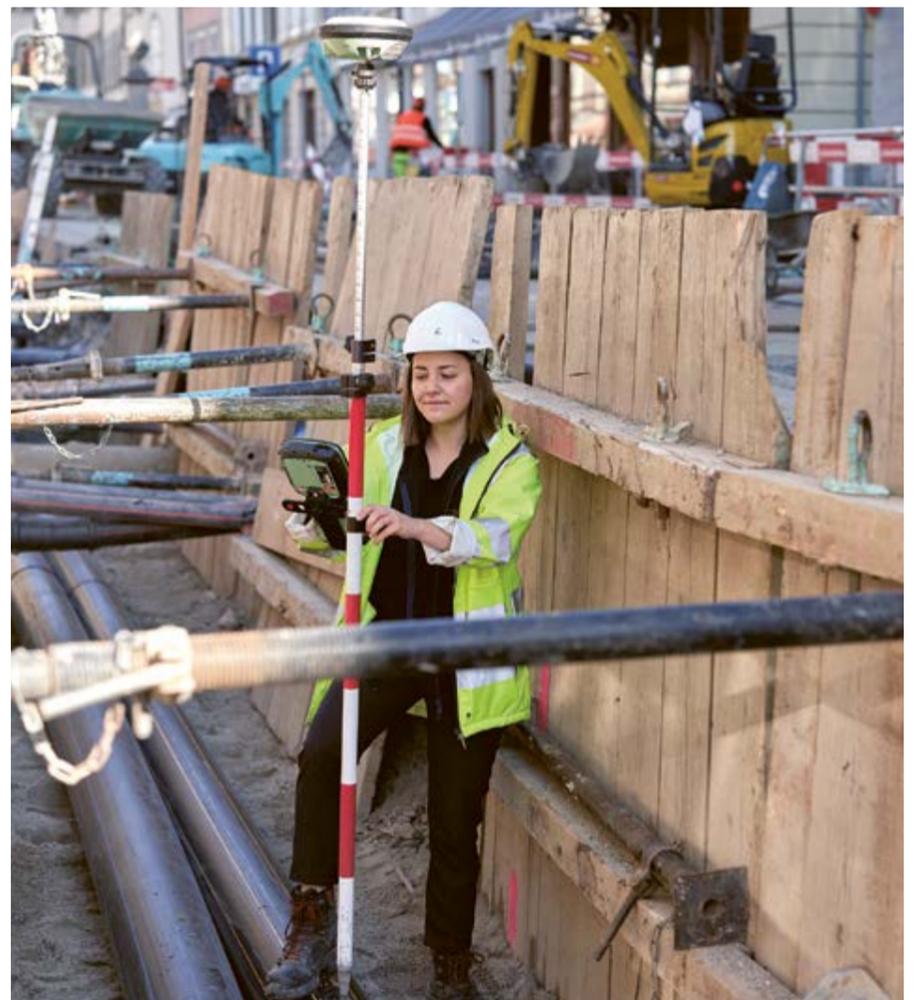
Quels sont les aspects cruciaux de votre profession ?

La rigueur et la précision sont des éléments essentiels. Les données que nous collectons doivent être d'une fiabilité absolue pour éviter tout incident sur les chantiers et garantir une bonne réactivité en cas de panne ou de fuite.

Quels sont les avantages et inconvénients de votre travail ?

Parmi les avantages, on peut citer la possibilité de passer de missions en extérieur à des tâches en intérieur, ainsi que les interactions avec de nombreux intervenants sur les chantiers. Du côté des inconvénients, les relevés sur le terrain en hiver, dans des conditions difficiles telles que le froid et la pluie, représentent un défi particulier, car exigeant la même précision que d'ordinaire.

Stanley Mathey,
responsable de l'Office des parcs et promenades



TRANSPORT

Nouvelle offre pour les cartes journalières CFF



Dès le 1^{er} janvier 2024, des nouvelles cartes journalières communales CFF verront le jour. Le concept, qui avait séduit la population morgienne, a été revu par l'Alliance Swiss Pass, l'Association des Communes Suisses et l'Union des villes suisses.

Les cartes journalières CFF se transformeront en cartes journalières dégriffées dès le 1^{er} janvier 2024. Le principal changement? Il n'y aura plus un nombre de cartes disponibles par commune, mais un contingent de 3000 cartes par jour pour toute la Suisse. Elles seront désormais disponibles pour voyager en 1^{re} et en 2^e classe, à différents tarifs en fonction de la date d'achat ou de la possession d'un demi-tarif. Un nombre illimité de cartes pourra être acheté par personne, mais chaque ticket sera nominatif.

Prix variables

Les prix de ces nouvelles cartes journalières s'échelonnent de 39 francs (2^e classe, avec demi-tarif, réservée au plus tard 10 jours avant le voyage) à 148 francs (1^{re} classe, plein tarif, réservée dans les 9 jours).

Les nouvelles cartes seront en vente dès le 11 décembre 2023 à la réception de l'Hôtel de Ville. Aucune réservation ne sera possible en ligne ou par téléphone. Les disponibilités des cartes pourront être obtenues sur le site cartejournaliere-commune.ch. Les cartes seront vendues en format papier, courriel ou Mobile ticket sous forme de code QR. Rien ne change en revanche pour les cartes journalières CGN.

Emilie Ganz,
employée d'administration

Prix des cartes journalières dégriffées	2 ^e classe		1 ^{re} classe
	Plein tarif	Demi-tarif	
Jusqu'à 10 jours avant le voyage	CHF 52.–	CHF 39.–	CHF 88.–
			CHF 66.–
Jusqu'à 9 jours avant le voyage	CHF 88.–	CHF 59.–	CHF 148.–
			CHF 99.–



Production locale d'électricité renouvelable

Une nouvelle centrale solaire d'une puissance de 87 kWh a été installée sur la toiture du bâtiment communal de Riond-Bosson 14. La Ville s'est ainsi dotée de son premier réseau interne, appelé aussi « regroupement à la consommation propre » (RCP).

Ce système autonome permet à un gestionnaire d'électricité solaire de produire, distribuer et consommer sa propre énergie renouvelable selon

un tarif défini entre les partenaires. Ce tarif est plus attractif que le prix du distributeur, tant au niveau de l'achat que de la revente.

La Ville valorise son installation solaire en augmentant de 35% à 50% l'autoconsommation de cette production, générant ainsi des économies significatives sur les coûts d'énergie, tout en contribuant activement à la transition énergétique locale. C'est en développant des solutions

innovantes et responsables de ce genre que la Ville compte réduire son empreinte carbone et réaliser sa Stratégie énergétique 2035.

Florian Cuhat,
technicien chargé de projet

CONSTRUIRE

PRÉSENTATION

« La complexité des dossiers s'accroît »

Toute personne a affaire à l'Office de la police des constructions en cas de rénovation, de transformation ou de projet de construction. Reflets a rencontré son responsable, l'architecte Salah Allaoui, au sein de la Direction Urbanisme, constructions et espace public.

Quel est le rôle de la Police des constructions ?

Dotée de 4 EPT (équivalents plein-temps), elle a pour mission de contrôler la conformité des demandes d'autorisation de construire par rapport aux règlements communaux ainsi qu'aux lois sur les constructions et l'aménagement du territoire.

Combien traitez-vous de dossiers par année ?

Pour cette année, notre bureau traitera vraisemblablement plus de 200 dossiers. Depuis plusieurs années, nous constatons une augmentation régulière de 10% par an. Avec le développement urbain et la pression immobilière, la complexité des dossiers s'accroît. Plusieurs projets de quartiers entiers ont dû être contrôlés ces dernières années. Notre office doit aussi

redoubler de vigilance sur les dossiers pour veiller au respect des nouvelles réglementations qui garantissent une bonne qualité de vie en ville.

Quels sont vos conseils quand on veut entreprendre des travaux ?

J'en ai cinq : 1) ne pas écouter les on-dit et s'adresser aux interlocuteurs concernés et compétents ; 2) se renseigner sur les règles à bâtir en vigueur ; 3) faire appel à des professionnels expérimentés qui connaissent les réglementations et les procédures (architectes, architectes paysagistes, etc.) ; 4) rencontrer la Police des constructions dès la phase d'avant-projet ; 5) concevoir un projet réaliste qui répond aux enjeux actuels de la construction et de l'environnement.

Oriane Viot,
technicienne paysagiste

Plus d'infos :
morges.ch/police-desconstructions



EN IMAGES

Un été indien entre traditions et nouveautés

En début d'automne, le beau temps a magnifiquement accompagné une série de manifestations publiques. Retour en photos sur quatre événements, organisés ou soutenus par la Ville.



Inauguration du pumptrack
Le 16 septembre, les sports de glisse ont été mis à l'honneur lors de l'inauguration du pumptrack au Parc des Sports.



Initiations et démonstrations sur 114 mètres de piste, pour le grand bonheur des plus jeunes.



Inauguration de la place Lydia-von-Auw
Le 22 septembre, les habitantes et habitants du quartier de l'Églantine se sont rassemblés pour l'inauguration de la place Lydia-von-Auw.



Une plaque commémorative a été dévoilée en hommage à la première femme pasteur du canton de Vaud.



Grand Marché d'automne
Le 30 septembre, la population s'est réunie pour célébrer l'arrivée de l'automne lors du Grand Marché.



Il y en avait pour tous les goûts grâce à de nombreux stands en tous genres.



Rues du Sablon et Centrale
Le 30 septembre encore a eu lieu l'inauguration des nouveaux aménagements des rues du Sablon et Centrale.



Cette nouvelle étape du quartier Morges Gare-Sud a été célébrée en musique et avec de nombreuses animations.



Pas seul à Noël: un réveillon en bonne compagnie

Pas seul à Noël réunit une centaine de personnes pour passer un moment convivial à l'occasion des Fêtes. Cette année encore, l'association organise le traditionnel repas du réveillon le dimanche 24 décembre aux Caves de Couvaloup. Pas seul à Noël offre une alternative aux personnes qui n'ont pas la chance de pouvoir fêter Noël avec leurs proches. Une équipe de bénévoles préparera un délicieux repas et des animations. Pour

couronner le tout, un service gratuit de taxi propose à celles et ceux qui en font la demande d'être accompagnés pour leur retour à domicile. La soirée coûte seulement 10 francs. Les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} décembre au 22 décembre au 079 926 58 66 ou par mail à info@passeulanoel.ch.

Abdel Abu El Hassan,
Chef de l'Office de la cohésion sociale

Impressum:

Édité par la Ville de Morges
Responsable de la rédaction: Patrick Le Fort
Édition: Aude Solinas
Crédits images: Maud Guye-Vuillème, Olivier Bohren, Laurent de Senarclens, Raphaël Dupertuis, Rainer Sohlbank, Darrin Vanselow, Ville de Morges, Firefly, Nikolaydonetsk/Envato, Mirko Vitali/Envato
Graphisme: Atelier Matthieu Gétaz
Impression: Papier FSC offset Amber Graphic 100 gm²
PCL Presses Centrales SA
Tirage: 10600 ex.

LA DER

CONSOMMER MOINS

La durabilité au cœur des Fêtes



Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas! Reflets sort de son chapeau une série d'astuces pour un Noël chaleureux et responsable.

Les présents immatériels comme une entrée à un festival, des soins relaxants ou un abonnement au théâtre sont l'occasion d'offrir toute une expérience à ses proches. Cerise sur le «cadeau», ils ne nécessitent qu'une belle enveloppe ou un emballage «fait maison». En panne d'inspiration? Rendez-vous sur l'agenda de la Ville et du Théâtre de Beausobre pour consulter tous les événements proposés.

Festin fastoche

Local, saisonnier et végétarien sont les trois maîtres mots d'un menu durable. C'est le moment parfait pour faire vivre le terroir avec un vacherin Mont-d'Or, ou encore de surprendre les convives lorsqu'un filet de bœuf en croûte à la Wellington se transforme en plat végétarien en remplaçant la viande par de la courge. Et la Suisse ne manque pas de châtaignes, délicieuses dans toutes les bûches de Noël. Si une viande ou un poisson vous tentent tout de même, privilégier une origine suisse et biologique permet de réduire l'impact environnemental d'un repas de fête.

Mon beau sapin

Un sapin artificiel en plastique est-il plus écologique qu'un sapin naturel grâce à sa réutilisation? Cela dépend, puisqu'il émet plus de CO₂ dans sa fabrication, à moins de le dépoussiérer à chaque Noël pendant environ 20 ans. Si le choix se porte plutôt sur un véritable arbre, il vaut mieux s'assurer qu'il provienne d'une exploitation durable et qu'il ne soit pas importé. Certaines entreprises proposent même des sapins en pot qu'il ne reste plus qu'à bichonner jusqu'à leur replantation. Cela peut être dans le jardin, ou alors sur le lieu de naissance de l'arbre, après retour au point de vente.

Laurene Jolliet,
stagiaire à l'Office de la durabilité

Offrir une entrée au Théâtre de Beausobre? Consultez le programme www.beausobre.ch/programme



Agenda des manifestations

Une sélection d'événements à venir ces prochains mois à Morges:

- **Action Chaussures rouges**
Journée d'actions de lutte contre les violences faites aux femmes
25 novembre,
Place de l'Hôtel-de-Ville, 8 h 30-13 h
Table ronde au Grenier bernois, 14 h 30
Lecture-spectacle au Grenier bernois, 17 h
- **Accueil pour les jeunes de 18 à 25 ans**
30 novembre et 14 décembre,
Espace Couvaloup, 19 h-22 h
- **Samedi à la Pati!**
2 décembre,
Patinoire des Eaux-Minérales, 13 h-22 h
- **Concert d'orgue,**
par Anne-Lise Vuilleumier Luy
3 décembre,
Temple, 17 h
- **Après-jeux à la bibliothèque**
4 décembre,
Bibliothèque municipale, 15 h-18 h
- **Marché de Noël**
6 au 10 décembre
et 13 au 17 décembre,
Château de Morges
- **Espace Job: permanence réservée aux jeunes de 12 à 25 ans**
6 décembre,
Espace Couvaloup, 18 h 30-19 h 30
- **Cercle de lecture**
6 décembre,
Bibliothèque municipale, 19 h
- **Cérémonie des Mérites sportifs**
7 décembre,
CUBE, 18 h
- **Sapin solidaire**
8 et 15 décembre, 9 h-16 h
9 et 16 décembre, 7 h-16 h
Grand-Rue devant Manor
- **Les Vocalistes Romands**
Concerts classiques région morgienne
10 décembre,
Temple, 17 h
- **Fête du Père Noël**
13 décembre,
Patinoire des Eaux-Minérales, 9 h-13 h
- **Exposition «Vive la sculpture»**
Du 13 décembre au 14 janvier,
Espace 81, grande salle, 9 h-18 h
- **Exposition «Lovecraft: L'Affaire du tableau hanté»**
Du 13 décembre au 14 janvier,
Espace 81, petite salle, 9 h-18 h
- **Concert de l'Ensemble Vocal et Instrumental de Rolle**
15 décembre,
Temple, 20 h
- **Noël en famille**
16 décembre,
Espace Couvaloup, 10 h 30-12 h 30
- **Concert d'orgue et de flûte de pan,**
par Anne-Lise Vuilleumier Luy
et Michel Tirabosco
17 décembre,
Temple, 17 h
- **Sunday-Training**
17 décembre,
Beausobre, 9 h-12 h
- **Marché des Nocturnes de Noël**
21 et 22 décembre,
Grand-Rue, rue Centrale et place de l'Hôtel-de-Ville, 15 h-21 h
- **Pas seul à Noël**
24 décembre,
Caves de Couvaloup, dès 19 h 30
Sur inscription
- **Samedi à la Pati!**
6 janvier,
Patinoire des Eaux-Minérales, 13 h-22 h
- **51^e Tournoi national de judo de Morges & Ranking 1000**
21 et 22 janvier,
Beausobre, 7 h 30
- **La Chapelle vocale**
Concerts classiques région morgienne
4 février,
Temple, 17 h

Agenda complet et détaillé:
morges.ch/agenda



Nos jubilaires

La Ville de Morges adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux aux centenaires et nonagénaires de la commune, parmi lesquels:

- M^{me} Suzanne Monay, 100 ans le 14 octobre;
- M^{me} Edwige Laffely, 100 ans le 21 octobre;
- M^{me} Elsa Porchet, 90 ans le 2 octobre;
- M. François Marti, 90 ans le 5 novembre.